



## « Changement climatique:

### le secteur financier et le chemin vers les 2 degrés »

Par François Villeroy de Galhau, le 30 novembre 2015

Ce discours a été prononcé lors de la conférence organisée grâce à la 2<sup>e</sup> Investing Initiative, la Oxford Martin School et France Stratégie pour l'ouverture de la COP21. Le Gouverneur de la Banque de France y avance « quelques remarques sur un sujet qui a pris de l'importance dans l'agenda du changement climatique, à savoir la façon dont les banques centrales et les superviseurs financiers peuvent prendre en compte les défis liés à ce changement. ». Pour François Villeroy de Galhau, « les autorités monétaires et prudentielles sont aujourd'hui concernées par trois grandes catégories de risques ». 1/ « Les risques physiques directs, liés à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des événements climatiques extrêmes (...). » 2/ « Les risques induits de responsabilité, liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique », 3/ « Les risques macroéconomiques liés à la transition entre deux modèles productifs (...). »

[Le discours complet de François Villeroy de Galhau](#)

Pour aller plus loin : [Outre-mer et changements climatiques : vers un agenda des solutions – Ministère de l'Outre-mer](#)

Et également [débat sur le site du CEPII : Comment financer la transition carbone ? Le rôle du système financier](#)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### BCE

Le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion du 3 décembre 2015 « a pris les décisions suivantes dans le cadre de la poursuite de son objectif de stabilité des prix. Premièrement, en ce qui concerne les taux d'intérêt directeurs de la BCE, nous avons décidé d'abaisser le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30 %. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal resteront inchangés à respectivement 0,05 % et 0,30 %. Deuxièmement, s'agissant des mesures de politique monétaire non conventionnelles, nous avons décidé d'élargir le programme d'achats d'actifs (APP). Les achats mensuels à hauteur de 60 milliards d'euros effectués dans le cadre du programme APP devraient désormais se poursuivre jusqu'à fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif de taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Troisièmement, nous avons décidé de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres acquis en vertu du programme APP à leur échéance, aussi longtemps que nécessaire. Cela contribuera à assurer à la fois des conditions de liquidité favorables et une orientation appropriée de la politique monétaire. Les modalités techniques seront communiquées en temps opportun. Quatrièmement, dans le cadre du programme d'achats d'actifs du secteur public, le Conseil des gouverneurs a décidé d'inclure les titres de créance négociables libellés en euros émis par des administrations régionales et locales situées dans la zone euro dans la liste des actifs éligibles aux achats réguliers effectués par les différentes banques centrales nationales. Cinquièmement, nous avons décidé de continuer à conduire les opérations principales de refinancement et les opérations de refinancement à plus long terme d'une durée de trois mois sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin de la dernière période de constitution des réserves de 2017. [...] Les décisions prises aujourd'hui raffermiront le rythme de la reprise économique au sein de la zone euro et consolideront sa capacité de résistance face aux chocs économiques mondiaux observés récemment. Le Conseil des gouverneurs suivra attentivement l'évolution des perspectives de stabilité des prix, et il est disposé à agir, et en mesure de le faire, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat afin de maintenir une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire. »

La déclaration complète : <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is151203.fr.html>

#### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,7 % en octobre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,8 % enregistré en septembre 2015 et à celui de 11,5 % d'octobre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis janvier 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,3 % en octobre 2015, stable par rapport à septembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014. Il s'agit également du taux le plus faible dans l'UE28 depuis septembre 2009. Eurostat estime qu'en octobre 2015, 22,497 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,240 millions dans la zone euro. Par rapport à septembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 36 000 dans l'UE28 et de 13 000 dans la zone euro. Comparé à octobre 2014, le chômage a baissé de 1,942 million de personnes dans l'UE28 et de 1,302 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en octobre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,7 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en août 2015) et en Espagne (21,6 %).

### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1591 du 7 décembre 2015 pris pour l'application de certaines dispositions du règlement (UE) n° 2015/751 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux commissions d'interchange pour les opérations de paiement liées à une carte

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031572143&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1524 du 25 novembre 2015 précisant le périmètre des prestations des sociétés de tiers-financement mentionnées au 8 de l'article L. 511-6 du code monétaire et financier

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031528050&categorieLien=id>

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Publication : «Tableau de bord économique de la Guyane»

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département à travers une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication comporte 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques sont, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane sur le site du partenariat CEROM : [www.cerom-outremer.fr/guyane/](http://www.cerom-outremer.fr/guyane/).



## Publication : «Tendances conjoncturelles»

L'indicateur du climat des affaires (ICA) est en faible progression au troisième trimestre de l'année 2015 (+0,5 point) et s'établit à 82,5 points. Il se situe toutefois à 17,5 points en deçà de sa moyenne de longue période. La composante passée contribue positivement à l'évolution de l'indicateur (+0,7 point) alors que la contribution de la composante future est négative (-0,2 point). Les chefs d'entreprise sont plus nombreux à ne pas envisager d'investir à l'horizon d'un an, et l'investissement au troisième trimestre fait état de signes contrastés.

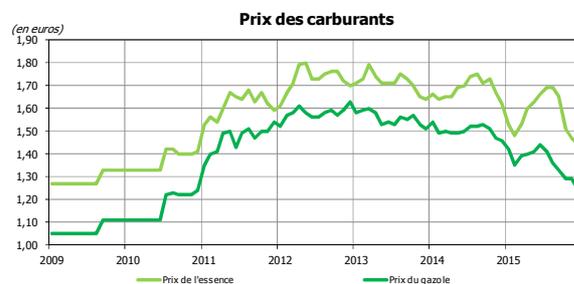
Cette publication de l'Iedom est disponible gratuitement sur le site [www.iedom.fr/Guyane](http://www.iedom.fr/Guyane).



# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Carburants

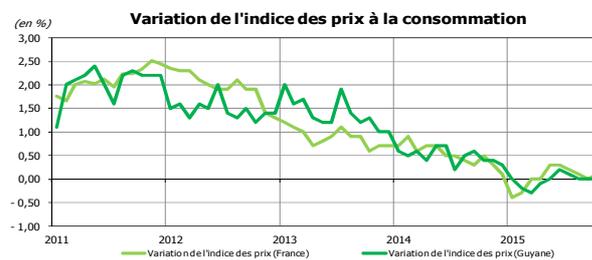
L'arrêté préfectoral établi, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,24 €/litre (-5 centimes) et à 1,44 €/litre pour l'essence (-3 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,22 € contre 19,46 € en novembre, soit une baisse de 24 centimes.



Source : Préfecture

## Prix à la consommation

En octobre 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en léger recul de 0,2 % (après +0,0 % pour le mois précédent). Cette baisse trouve son origine dans celle des services (-0,1 %). Sur un an, l'inflation reste stable (+0,0 %). Les prix des produits manufacturés et de l'énergie ont reculé (respectivement -1,2 % et -6,7 %) alors que ceux des services ont augmenté (+1,0 %). En glissement annuel, l'inflation en Guyane se situe à un niveau similaire aux valeurs constatées à la Réunion (+0,0 %) mais demeure inférieure à celles observées en France hexagonale (+0,1 %) et en Guadeloupe (+0,1 %). En revanche, l'inflation est supérieure à celle enregistrées à la Martinique (-0,2 %).



Source : Insee

## Programme de Développement Rural de la Guyane (PDRG)

Le 24 novembre 2015, l'Union européenne a validé l'accroissement de 44 % de son financement au nouveau Programme de Développement Rural de la Guyane (PDRG) pour la période 2014-2020. Son apport à ce programme s'élève à présent à 112 millions d'euros. En additionnant ce financement à ceux issus de l'Etat (61,5 millions d'euros), le PDRG s'élèvera au final à 173,5 millions d'euros. Il a pour objectif le soutien à des projets de modernisation et de renforcement des filières forêt-bois ainsi que de l'agriculture et oriente sa stratégie sur plusieurs axes :

- le transfert de connaissances, l'innovation dans les secteurs agricole, forestier et les zones rurales ;
- la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles et forestières ;
- la structuration de la chaîne alimentaire, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ;
- la restauration, la préservation et le renforcement des écosystèmes liés à l'agriculture et la forêt ;
- l'efficacité des ressources, énergies renouvelables et climat ;
- la promotion de l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique des zones rurales.

Ce nouveau programme pourrait ainsi permettre aux agriculteurs d'obtenir un financement allant jusqu'à 75 % pour un projet de modernisation de leur exploitation (à hauteur de 150 000 euros). Les jeunes agriculteurs pourront également bénéficier d'une aide de 50 000 euros pour leur installation (35 000 euros sur le précédent programme).

## PO Amazonie

Le 30 novembre 2015, la Commission européenne a approuvé le Programme de Coopération Interreg Amazonie pour la période 2014-2020. Ce programme est alimenté à hauteur de 18,9 millions d'euros par le Feder dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne pour le plateau des Guyanes, soit une augmentation de 60 % par rapport au précédent exercice. Sur cette période, le PO Amazonie atteindra 28 millions d'euros (dont 14,1 M€ consacrés au volet transfrontalier entre la Guyane, le Suriname et l'Amapa et 8 millions d'euros provenant des partenaires financiers du programme comme le CNES, l'État, la CTG et de potentiels porteurs de projets). Afin de coordonner son action, le programme a adopté une stratégie regroupée autour de quatre axes d'intervention :

- renforcer l'offre de transports ;

- renforcer la protection, la gestion et la valorisation de la biodiversité naturel et culturel ;
- contribuer au développement de réponses aux problématiques sanitaires et sociales ;
- améliorer la compétitivité des PME.

Le PO Amazonie permettra la mise en œuvre de plusieurs projets comme celui du remplacement du bac fluvial Albina-Saint-Laurent (la Gabrielle), à fin 2016 pour un coût total de 5,395 millions d'euros dont 3,75 millions d'euros provenant des fonds alloués par le Feder. En outre, le nouveau PO Amazonie géré par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), devrait s'accompagner de projets issus du Para et du Guyana relevant du volet transnational.

## Spatial

Le 3 décembre 2015, Vega, pour son sixième lancement et troisième de l'année 2015, a mis sur une orbite elliptique, depuis le Centre spatial guyanais (CSG) un démonstrateur technologique. Conçu par AIRBUS Defence & Space, ce matériel nommé LISA PATHFINDER est composé de deux modules, un module scientifique et un module de propulsion. Le satellite LISA PATHFINDER (1,9 tonne) aura pour mission de permettre l'observation des ondes gravitationnelles depuis l'espace et ainsi, de tester les technologies nécessaires pour la détection de ces ondes. Ce satellite est le 22<sup>e</sup> satellite lancé par Arianespace à des fins scientifiques.

# ACTUALITES RÉGIONALES

## Panama

Selon la Banque centrale du Panama, à fin septembre 2015, le volume de crédits accordés par les banques de la place s'élevait à 20,5 Md USD contre 21,2 Md USD à fin septembre 2014, soit un repli de 4 % sur un an. A l'inverse, toujours à fin septembre 2015, les crédits hypothécaires atteignent 2,1 Md USD, soit un accroissement 17 % sur un an.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, l'agence de notation Moody's a confirmé la note Baa2 attribué au Panama avec perspective stable. Cette appréciation de la note souveraine est liée à une croissance dans le secteur des services et à la stabilité budgétaire du pays. L'agence juge que l'élargissement du Canal de Panama ainsi que le dynamisme des activités minières et touristiques, contribueraient à porter la croissance à 6,5 % entre 2015 et 2017, soit le double de celle des autres pays ayant une notation similaire.

## Récession à Trinidad-et-Tobago

Le pays est officiellement en récession, notamment avec l'arrêt prolongé du secteur énergétique en raison des pénuries de gaz naturel, pénalisant en aval les productions de gaz naturel liquéfié et pétrochimique. Selon le Gouverneur de la Banque centrale, le recul des prix de l'énergie a entraîné la destruction d'emplois contribuant ainsi à l'affaiblissement du secteur. En outre, le marché de l'emploi devrait être davantage fragilisé par la décision d'Arcelor Mittal de réduire son rythme de production d'acier. Selon la Banque centrale, l'économie devrait se contracter de 1,5 % en 2015 (dont -3,5 % pour le secteur de l'énergie). Dans le même temps, elle a décidé de relever son taux directeur de 25 points de base, le passant ainsi à 4,75 %.

# SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes		Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Oct-15	127,9	-[0,2%]	[0,0 %]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Déc-15	1,44	-[2,0%]	-[11,1%]	Préfecture/Dicctce
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Oct-15	23 550	-[1,7%]	[3,1%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Sept-15	19 538	-[1,2%]	[9,3%]	Caf
		↑	Prestations nettes versées (1)	Sept-15	11,6 M€	[7,9%]	[22,5%]	Caf
			Cumul	97,8 M€		[13,3%]		
	CONSOMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Oct-15	13,8 M€	-0,9%	-6,5%	Douanes
			Cumul	145,1 M€		1,1%		
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Nov-15	351	-3,6%	7,1%	Somafi
			Cumul	3 738		3,6%		
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Oct-15	30,2 M€	-10,7%	-11,4%	Douanes	
		Cumul	318,0 M€		-9,0%			
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Nov-15	110	26,2%	26,2%	Somafi	
		Cumul	911		-3,1%			
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (2)	Oct-15	8,6 M€	-34,2%	-28,8%	Douanes	
		Cumul	107,6 M€		-30,1%			
	↓	Importations (2)	Oct-15	99,4 M€	-17,3%	-23,0%	Douanes	
		Cumul	1 012,8 M€		-17,1%			
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Déc-15 11 tirs (6 Ariane 5, 2 Soyouz, 3 Vega)			10 tirs à Déc-14	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à Déc-15 18 satellites			16 satellites et 1 ATV*	
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Nov-15	7 433 tonnes	-8,0%	-4,6%	Ciments guyanais
			Cumul	69 556 tonnes		-13,0%		
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (2)	Oct-15	39 kilos	-70,6%	-75,1%	Douanes
			Cumul	924 kilos		-9,0%		
		↓	Exportations d'or en valeur (2)	Oct-15	1,2 M€	-59,0%	-75,4%	Douanes
			Cumul	29,5 M€		-6,2%		
		↓	Cours de l'once d'or	Nov-15	1 087,05 \$	-[6,1%]	-[7,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (2)	Oct-15	23 tonnes	-59,4%	-59,4%	Douanes
		Cumul	450 tonnes		24,3%			
↑		Exportations de poissons (2)	Oct-15	248 tonnes	222,5%	50,2%	Douanes	
		Cumul	1 094 tonnes		3,0%			
TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Oct-15	40 656	3,0%	4,3%	CCIRG	
		Cumul	386 977		3,5%			

[Données non CVS]

\*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

### Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%
Autres cas :	0,99%			* hors prime d'Etat	

### Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

### Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

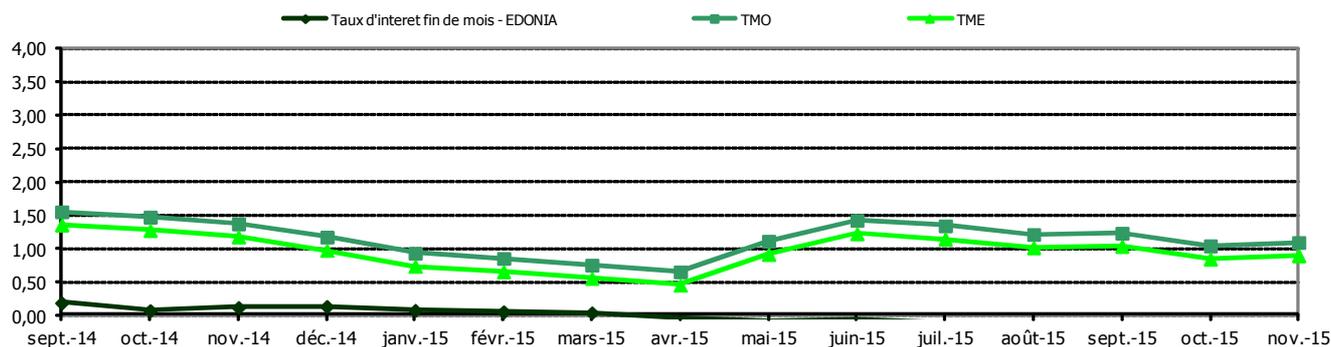
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1100%	-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1610%	-0,1140%	-0,0430%	0,0480%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1,02%	1,04%	0,85%	0,90%	1,22%	1,24%	1,05%	1,10%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	3,92%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,36%
Prêts à taux variable	3,63%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,97%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,51%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,45%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,84%	Découverts en compte	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

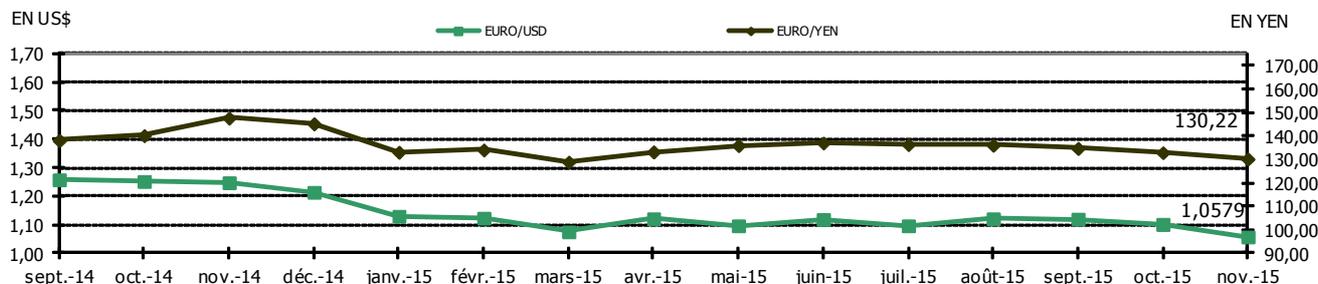
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0579	EURO/ZAR (Afrique du sud)	15,2894	EURO/SRD (Surinam)	4,1801
EURO/JPY (Japon)	130,2200	EURO/BWP (Botswana)	11,5089	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,8911
EURO/CAD (Canada)	1,4143	EURO/SCR (Seychelles)	13,4229	EURO/DOP (Rép. Dom.)	47,9824
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7048	EURO/MUR (Maurice)	38,3814	EURO/BBD (La Barbade)	2,1128
EURO/SGD (Singapour)	1,4940	EURO/BRL (Brésil)	4,0709	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,7736
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,1989	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,6479	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3462,5851	EURO/XCD (Dominique)	2,8527	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE  
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX  
 Achievé d'imprimer le 17 décembre 2015 - Dépôt légal : décembre 2015 - ISSN 1240-3814